

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mardi 8 septembre 2015 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

**1- Ouverture de la séance**

À 20h00, le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance et suggère de prendre un moment de réflexion.

**2- Adoption de l'ordre du jour**

2015-09-219

Copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation des procès-verbaux
- 4- Affaires financières :
  - 4.1 Comptes à payer
  - 4.2 Vérification financière 2015 : mandat
- 5- Première période de questions
- 6- Correspondance
- 7- Démission de l'officier désigné
- 8- Règlement numéro 2015-422 modifiant le règlement numéro 2012-400 établissant un programme d'aide à la revitalisation pour la construction résidentielle : avis de motion
- 9- Règlement numéro 2015-423 modifiant le règlement numéro 2007-368 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires : avis de motion
- 10- Règlement numéro 2015-358-2 – Centre de transbordement commercial de produits agricoles : second projet
- 11- Réfection du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest : appel d'offres
- 12- Contrat pour la fourniture de services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de traitement d'eau potable : appel d'offres public
- 13- Plateforme élévatrice au Centre municipal : demande de subvention au Pacte rural
- 14- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville : demande pour le changement des serrures au Chalet des loisirs
- 15- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville : dépôt de garantie pour le rodéo
- 16- École Notre-Dame-du-Sourire : demande de commandite pour la partie de cartes
- 17- Projet de participation à l'émission « La petite séduction »
- 18- Salon Arts et Artisanat de l'AFÉAS de Sainte-Brigide : demande de commandite
- 19- Rapports de l'officier désigné, du maire et des comités

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

- 20- Varia
- 21- Deuxième période de questions
- 22- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant à la rubrique « Varia » :

- 20.1 Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville : déplacement de l'embarcadère situé sur le 9e Rang pour les activités de canot-kayak sur la rivière du Sud-Ouest

Le « Varia » demeure ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3- Approbation des procès-verbaux**

2015-09-220

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 août 2015 ainsi que copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 août 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 août 2015 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 août 2015, tels que rédigés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4- Affaires financières**

**4.1 Comptes à payer**

2015-09-221

Une liste des comptes à payer au 8 septembre 2015 préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et totalisant un montant de 55 028,74 \$ est présentée aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

2015-09-222

**4.2 Vérification financière 2015 : mandat**

Considérant la soumission datée du 4 septembre 2015 de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Granby pour la vérification financière 2015 de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'accorder le contrat pour la vérification financière 2015 de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Granby, selon la soumission datée du 4 septembre 2015, le tout pour un montant de 15 550 \$ plus toutes les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5- Première période de questions**

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les affaires financières de la Municipalité ou tout autre sujet.

**6- Correspondance**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal la liste de la correspondance reçue en date du 8 septembre 2015. Lecture en est faite.

2015-09-223

**7- Démission de l'officier désigné**

Considérant que Monsieur Marc Drouin, officier désigné, a remis sa démission le 31 août dernier et que celle-ci sera effective le vendredi 18 septembre 2015 en fin de journée;

Considérant que Monsieur Drouin a offert ses services à titre de travailleur autonome pour la somme de 35,00 \$ l'heure, 2 jours par semaine le printemps et l'été et 1,5 jour par semaine l'automne et l'hiver, pour la partie de son emploi actuel reliée à l'urbanisme ainsi que pour la lecture des compteurs d'eau, le suivi du remplacement de l'éclairage public du sodium au DEL et les demandes d'Info-Excavation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU :

- de publier une offre d'emploi pour un poste d'inspecteur municipal sur le site de Québec Municipal ainsi que dans le prochain bulletin municipal *La Flûte*;
- de publier une offre d'emploi pour un poste de responsable des travaux publics et des bâtiments municipaux sur le site de Québec Municipal ainsi que dans le prochain bulletin municipal *La Flûte*;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

- de fixer la date limite pour la réception des curriculum vitae au 28 septembre 2015 à 16h00;
- d'offrir à Monsieur Marc Drouin de travailler « sur appel », selon les besoins de la Municipalité, le temps que son poste soit comblé.

Le maire demande le vote.

Ont voté pour :        Monsieur le conseiller Daniel Bonneau  
                              Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann  
                              Madame la conseillère Diane Thériault  
                              Madame la conseillère Carole Laroche  
                              Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

A voté contre :        Monsieur le conseiller André Côté

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**8- Règlement numéro 2015-422 modifiant le règlement numéro 2012-400 établissant un programme d'aide à la revitalisation pour la construction résidentielle : avis de motion**

Avis de motion

Monsieur le conseiller Daniel Bonneau donne un avis de motion à l'effet que lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil municipal adoptera le règlement numéro 2015-422 modifiant le règlement numéro 2012-400 établissant un programme d'aide à la revitalisation pour la construction résidentielle, et ce, afin d'abolir ce programme de façon progressive.

**9- Règlement numéro 2015-423 modifiant le règlement numéro 2007-368 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires : avis de motion**

Avis de motion

Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann donne un avis de motion à l'effet que lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil municipal adoptera le règlement numéro 2015-423 modifiant le règlement numéro 2007-368 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, et ce, afin de modifier la délégation du pouvoir de dépenser du directeur général.

**10- Règlement numéro 2015-358-2 – Centre de transbordement commercial de produits agricoles : second projet**

2015-09-224

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage numéro 2006-358;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville désire ajouter un usage dans la section activités de support à l'agriculture;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ajout de cet usage nécessitera une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 6 juillet 2015;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Carole Laroche

**ET RÉSOLU** d'adopter le second projet du règlement numéro 2015-358-2 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage, tel qu'il suit :

**Article 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**Article 2**

L'article 4.40 intitulé « Usages » est modifié par l'ajout de l'usage suivant à la suite des usages énumérés dans l'article :

- Centre de transbordement commercial de produits agricoles.

**Article 3**

L'annexe « A » du règlement de zonage, intitulée « Grille des usages, des normes et des dimensions de terrain », est modifiée :

- À la grille correspondant à la zone A-6, par l'ajout à la note particulière 3 de l'usage suivant : *Centre de transbordement commercial de produits agricoles*. La note particulière 3 se lit maintenant comme suit dans la grille des usages, des normes et des dimensions de terrain pour la zone A-6 :

« 3 : Hébergement à la ferme, centre de transbordement commercial de produits agricoles. »

**Article 4**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Le maire demande le vote.

Ont voté pour :           Monsieur le conseiller André Côté  
                                  Monsieur le conseiller Daniel Bonneau  
                                  Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann  
                                  Madame la conseillère Carole Laroche

Ont voté contre :        Madame la conseillère Diane Thériault  
                                  Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**11- Réfection du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest :  
appel d'offres**

2015-09-225

Considérant que le contrat pour les plans, devis et surveillance de chantier concernant la réfection du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest dans le 11<sup>e</sup> Rang a été octroyé à BMI experts-conseils inc. (réf. résolution No 2015-08-198);

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

Considérant que l'estimation du coût total des travaux est nettement plus élevée que la somme prévue à cet effet au budget 2015 de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU de reporter à l'année 2016 les travaux de réfection du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest dans le 11<sup>e</sup> Rang.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12- Contrat pour la fourniture de services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de traitement d'eau potable : appel d'offres public**

2015-09-226

Considérant que le contrat pour la fourniture de services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de traitement d'eau potable vient à échéance le 31 décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU :

- d'autoriser l'envoi d'un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de traitement d'eau potable, et ce, pour une période de trois ans, les deuxième et troisième années étant en option;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à choisir les membres du comité de sélection pour l'évaluation des soumissions.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13- Plateforme élévatrice au Centre municipal : demande de subvention au Pacte rural**

2015-09-227

Considérant la disponibilité de fonds dans le Pacte rural 2014-2019 au bénéfice des communautés rurales du Haut-Richelieu;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville désire construire une plateforme élévatrice au Centre municipal;

Considérant que le Centre municipal est un lieu de rassemblement pour plusieurs activités communautaires de la Municipalité ainsi que pour plusieurs activités familiales de la population en général;

Considérant que l'installation d'une plateforme élévatrice au Centre municipal permettrait un accès aux personnes à mobilité réduite et faciliterait l'accès aux aînés;

Considérant que le Service ambulancier de Farnham a promis une subvention de 50 000 \$ à la Municipalité si ce projet se réalise;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

Considérant que la Municipalité embauchera les experts nécessaires à la réalisation du projet et que le tout sera coordonné par la direction générale ainsi que le Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière pour présenter une demande d'aide financière et pour signer un éventuel protocole d'entente avec la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre du Pacte rural 2014-2019, volet « projet local », pour le projet « Installation d'une plateforme élévatrice au Centre municipal »;
- de demander un montant de 11 106,96 \$ pour la réalisation de ce projet, ce qui représente 9 % des coûts admissibles;
- de contribuer pour un minimum de 91 % des coûts du projet, incluant la contribution des autres partenaires impliqués.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville : demande pour le changement des serrures au Chalet des loisirs**

2015-09-228

Considérant la lettre datée du 3 septembre 2015 des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. demandant à la Municipalité de faire changer les serrures du Chalet des loisirs, et ce, afin que les Loisirs puissent reprendre le contrôle sur les clés de ce bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser le changement des serrures sur les quatre portes du Chalet des loisirs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**15- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville : dépôt de garantie pour le rodéo**

2015-09-229

Considérant que la Municipalité a exigé un dépôt de garantie de 500 \$ du Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc, lequel sera redonné au Festival si l'activité du Rodéo ERQ se déroule selon les conditions de l'entente conclue en 2007 entre le Festival et la Municipalité et si les heures de fermeture du site sont respectées (réf. résolution No 2015-05-125);

Considérant qu'à la demande de quelques membres du Conseil municipal, le chèque de 500 \$ du Festival a été encaissé par la Municipalité avant le début des activités du rodéo;

Considérant qu'aucune plainte n'a été transmise au bureau municipal ni aux membres du Conseil municipal concernant le rodéo ayant eu lieu les 28, 29 et 30 août 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

ET RÉSOLU d'autoriser l'émission d'un chèque de 500 \$ au Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc., et ce, en remboursement du dépôt de garantie exigé pour le Rodéo ERQ 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**16- École Notre-Dame-du-Sourire : demande de commandite pour la partie de cartes**

2015-09-230

Considérant la lettre datée du 17 août 2015 de l'école Notre-Dame-du-Sourire demandant une commandite pour la partie de cartes annuelle qui se tiendra le 28 novembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser l'émission d'un chèque de 100 \$ à l'école Notre-Dame-du-Sourire, à titre de commandite pour la partie de cartes annuelle qui se tiendra le 28 novembre 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**17- Projet de participation à l'émission « La petite séduction »**

2015-09-231

Considérant la lettre datée du 20 août 2015 présentée par un groupe de sept citoyens intéressés à soumettre la candidature de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville à l'émission « La petite séduction » de la Société Radio-Canada;

Considérant que « La petite séduction » est une émission qui est appréciée du public et qui semble avoir des effets bénéfiques multiples dans les localités où elle est enregistrée;



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

Considérant qu'au moment de l'inscription de la Municipalité, la Société Radio-Canada exige que le Conseil municipal donne son appui au projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'appuyer la présentation de la candidature de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville à l'émission « La petite séduction » de la Société Radio-Canada.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**18- Salon Arts et Artisanat de l'AFÉAS de Sainte-Brigide : demande de commandite**

2015-09-232

Considérant la lettre reçue le 8 septembre 2015 de Madame Paulette Lasonde, responsable des commanditaires pour le Salon Arts et Artisanat de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) de Sainte-Brigide, demandant à la Municipalité une aide financière pour ce Salon qui aura lieu les 24 et 25 octobre 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'autoriser l'émission d'un chèque de 50 \$ à l'AFÉAS de Sainte-Brigide, à titre d'aide financière pour le Salon Arts et Artisanat qui aura lieu les 24 et 25 octobre 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**19- Rapports de l'officier désigné, du maire et des comités**

Le maire fait lecture du rapport de l'officier désigné pour le mois d'août 2015.

Chacun des membres du Conseil municipal fait un rapport verbal de ses activités.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

**20- Varia**

**20.1 Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville : déplacement de l'embarcadère situé sur le 9e Rang pour les activités de canot-kayak sur la rivière du Sud-Ouest**

2015-09-233

Considérant que les Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. ont communiqué avec le propriétaire du terrain sur le 9e Rang où est situé l'embarcadère pour les activités de canot-kayak sur la rivière du Sud-Ouest, et ce, afin de lui demander s'il était intéressé à signer un bail avec les Loisirs concernant la location de ce site;

Considérant que le propriétaire ne désire pas signer de bail à cet effet;

Considérant qu'en vue d'assurer la permanence des installations, les Loisirs demandent à la Municipalité l'autorisation pour aménager l'embarcadère du 9e Rang sur le terrain du réservoir d'eau potable situé au 538, rue Principale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU d'autoriser les Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. à aménager sur le terrain du réservoir d'eau potable l'embarcadère pour les activités de canot-kayak sur la rivière du Sud-Ouest.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Le « Varia » étant demeuré ouvert, le point suivant est ajouté à l'ordre du jour de la présente séance.

---

**20.2 Crucifix dans la salle du Conseil municipal**

2015-09-234

Considérant que le représentant du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) venu rencontrer les membres du Conseil municipal le 15 juillet 2015 a mentionné que le crucifix devait être retiré de la salle du Conseil;

Considérant qu'un citoyen présent dans la salle exprime son mécontentement par rapport à cette situation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de remettre en place le crucifix dans la salle du Conseil municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Monsieur le conseiller André Côté quitte la salle du Conseil municipal quelques instants pour aller chercher le crucifix. Il remet le crucifix en place dans la salle du Conseil, puis reprend son siège.

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

**21- Deuxième période de questions**

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions.

**22- Levée de la séance**

2015-09-235

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire

\_\_\_\_\_  
Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je, soussigné, Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire